

PROVINCE DE LUXEMBOURG  
ARRONDISSEMENT DE BASTOGNE  
COMMUNE DE HOUFFALIZE

## PUBLICATION

Conformément à l'article L1133-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Bourgmestre de la Commune de HOUFFALIZE porte à la connaissance des habitants que :

La décision du Conseil Communal du 04 octobre 2018 concernant :

**- Règlement communal relatif à l'octroi d'une aide financière en faveur des apiculteurs domiciliés sur le territoire de la commune de HOUFFALIZE dans le cadre de l'acquisition d'une reine abeille noire – Exercice 2019.**

Le texte du règlement peut être consulté à l'administration communale de HOUFFALIZE, rue de Schaerbeek 1 à 6660 HOUFFALIZE, tous les jours ouvrables de 8 H 30 à 12 H et de 13 H à 16 H 30.

Publié le 17 octobre 2018.



Le Bourgmestre,  
M. CAPRASSE

Le Directeur général,  
J.-Y. BROUET